Toepassing van artikel 47 van het Reglement van Inwendige Orde van de Gemeenteraad. Interpellatie van de heer M. OUALAOUCH, Gemeenteraadslid, betreffende de wijzigingen op het vlak van mobiliteit in de Klaverwijk

M. OUALAOUCH donne lecture du texte suivant :

M. OUALAOUCH leest volgende tekst voor:

Au cours du mois de septembre, j'ai été interpellé par les habitants du quartier Trèfles à la suite de modifications opérées sur le sens de circulation de plusieurs rues.

Le nouveau circuit s'organise comme suit : en montant du rond-point vers la rue Frans Hals, arrivé à la première intersection, il est maintenant obligatoire de tourner à gauche. La rue Delwarte ayant complètement changé de sens de circulation, on ne peut plus accéder directement à l'école « Les Trèfles » via ce tronçon, pas d'autres choix donc que de devoir faire un premier détour vers la rue Eugène Baie puis par la rue James Cook pour arriver à l'école. Pour pouvoir sortir de cette zone, on doit à nouveau descendre la rue Delwarte vers la rue Frans Hals et cette fois-ci devoir prendre la première intersection à droite donc, autant dire qu'on tourne en rond.

Autre élément, il faut désormais faire tout un détour via la route de Lennik et traverser le nouveau quartier « Trèfles » pour pouvoir accéder à l'autre côté de la rue Delwarte et permettre ainsi aux riverains de rentrer chez eux. Une nouvelle fois, un énorme détour aujourd'hui, qui ne prenait que quelques secondes auparavant.

Après investigation, les riverains ont été informé du fait qu'il s'agissait d'un aménagement provisoire qui visait à déterminer si ce nouveau circuit conviendrait au quartier. Néanmoins cet aménagement provisoire semble devenir permanent du fait que l'ensemble des panneaux de signalisation ont déjà été modifié et qu'il ne semble pas y avoir eu, depuis, de discussions avec les habitants pour déterminer si ce plan de circulation était efficace.

Cette situation rappelle fâcheusement d'autres moments qui ont été difficile à vivre pour les habitants de notre commune en matière de mobilité comme le plan « Good Move I, II et III » qui sont d'ailleurs toujours en cours pour certains d'entre eux. Espérons dès lors que les erreurs de la passée ne seront pas à nouveau répétées.

Vous ayant exposé cela, mes questions sont les suivantes :

- La mise en place de ce nouveau plan de mobilité est-elle une initiative personnelle et exclusive du Collège ?

- Le Collège confirme-t-il le caractère provisoire de ce nouveau plan de circulation ? Le cas échéant, une concertation pour évaluer le dispositif avec les riverains est-elle programmée ?

- Une analyse de l'efficacité de ce nouveau circuit sur le bien être des riverains a-t-elle été effectuée (fluidité du trafic, moins d'embouteillages pendant les heures de pointe, etc.) ?

- Le Collège envisage-t-il de faire marche arrière dans le cas où ce nouveau plan de circulation ne répond pas aux attentes des habitants ?

Madame l'Echevine BENMRAH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen BENMRAH leest het volgende antwoord voor:

La mise en place des changements du sens de circulation a été décidée dans le cadre de la programmation du chantier de réaménagement de la rue Delwart, qui ne sera plus accessible à la circulation pendant la durée des travaux. Sachez aussi que le plan en lien de la modification de la circulation est disponible sur le site internet communal.

Comme pour tout chantier de réaménagement, des modifications temporaires des sens de circulation doivent être mises en place afin de permettre aux usagers de continuer à circuler et éviter qu'ils ne se retrouvent dans des rues sans issue dont ils ne pourraient ressortir.

Par ailleurs, après une analyse plus approfondie du service « Mobilité » et à la suite des préoccupations soulevées par l'école, ces changements ont également été mis en place en date du 17 août 2026 afin d'adapter les sens de circulation des rues James Cook et Daniel Van Damme aux flux d'arrivée des parents devant les entrées de l'établissement scolaire. Un toutes-boîtes a été distribué durant la semaine du 3 août 2026 aux habitants du quartier afin de les informer des changements et du contexte.

Ces changements de sens de circulation sont provisoires et font actuellement l'objet d'une phase-test afin d'évaluer si les entrées et les sorties scolaires se déroulent dans de meilleures conditions aux abords de l'établissement. Parallèlement, une analyse est en cours afin d'évaluer le bon fonctionnement de la circulation aux abords de l'établissement scolaire, une zone qui suscite des tensions au sein du quartier.

Les changements de sens de circulation étant liés au chantier et mis en place à titre expérimental, pourront être adaptés voire annulés si des problèmes sont constatés durant cette phase-test qui se terminera en même temps que la fin du chantier de réaménagement de la rue Delwart qui est prévue pour le mois d'avril 2027.

Je rappelle que toutes les remarques peuvent être envoyées par e-mail au service « Mobilité » ; un numéro de téléphone est également disponible à cet effet.

M. OUALAOUCH :

Confirmez-vous que, si les retours des riverains devaient être négatifs après analyse du service, que si la concertation était faite et que si le nouveau plan de circulation ne convenait pas au quartier, on reviendra alors au plan de circulation précédemment en vigueur ?

Madame l'Echevine BENMRAH :

Oui, je le confirme. Initialement, nous avons profité des travaux pour mener la phase-test au même moment, ce qui évitait de modifier les dispositifs à deux reprises. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite.